



Rapport annuel sur la situation financière de la
Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2006

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	1 393 716
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	92 522
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	333 727
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	438 615
TOTAL DES RECETTES:	<u>2 258 580</u>

DÉPENSES

Administration générale	381 078
Sécurité publique	269 201
Transport	666 486
Hygiène du milieu	319 593
Santé et bien-être	14 879
Urbanisme, mise en valeur territoire	48 748
Loisirs et culture	222 376
Frais de financement, remboursement de capital	265 576
Immobilisations	28 773
TOTAL DES DÉPENSES:	<u>2 216 710</u>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	41 870
SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2006	<u>53 604</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2007

L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2007 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses d'environ quarante mille dollars (40 000\$). La Municipalité de Sainte-Thècle disposera d'un surplus accumulé au 31 décembre d'environ 90 000 \$.

Voirie: Madame Julie Boulet, ministre des transports, a accordé à notre municipalité une subvention de 65 000 \$ pour l'amélioration du chemin du Canton-de-LeJeune.

Dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, nous avons obtenu une subvention au montant de 30 000 \$ pour améliorer le chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph de Mékinac.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2007 jusqu'à ce jour, 180 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 1 962 000 \$. Sur ce nombre, il y a 7 constructions soient 5 résidences et 2 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Eau potable : Le conseil est à préparer une étude pour la mise à niveau du réseau d'eau potable de la municipalité dont le coût s'élèvera à environ 465 000 \$ lequel sera subventionné en partie par les gouvernements.

Développement économique : Suite au forum économique du 20 novembre 2006, diverses actions ont été entreprises par des promoteurs comme: le démarrage de Gestion International T. Inc. dans l'ancienne usine de Groleau Inc., la création de Mékinac Nature et la construction d'un centre d'hébergement privé.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un

agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2007:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	10 539.00 \$	5 269.50 \$	15 808.50 \$
CONSEILLER	3 513.00 \$	1 756.50 \$	<u>5 269.50 \$</u>
 TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			 47 425.50 \$

LA MASSE SALARIALE POUR LES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 287 150 \$

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

	intérêts	capital
Remboursement en 2007		
Intérêt emprunt garage incendie	2 010 \$	2 000 \$
Intérêt emprunt monte-personne	4 500 \$	3 600 \$
Intérêt emprunt - CLE	6 550 \$	9 000 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	22 060 \$	70 700 \$
Intérêt rue Charles-Audy	4 500 \$	4 000 \$
Intérêt Achat terrain	3 500 \$	
Intérêt emprunt – PADEM	10 500 \$	13 175 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	52 150 \$	69 625 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	105 770 \$	172 100 \$
 Coût annuel par personne: 287 870 \$ divisé par 2 481 =		 112.00 \$

DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)	40 400 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	80 200 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	145 400 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	417 734 \$
Emprunt rue Charles-Audy	86 757 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	213 740 \$
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	984 231 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	1 089 760 \$

Total de la dette à long terme	2 073 991 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 132 988 700 \$, soit une augmentation de 50% par rapport au rôle présentement en vigueur.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	100 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Mise à niveau des infrastructures d'eau potable	465 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	150 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2008

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie. Il nous reste 2 ans pour atteindre l'objectif.

Le conseil travaillera à diversifier l'économie locale, suite au forum sur le développement économique. Les actions priorisées seront: l'exclusion de la zone agricole du pourtour du lac des Chicots, la construction d'une bâtisse communautaire et des glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste, l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan, l'installation de panneaux aux entrées de la municipalité et l'installation de panneaux identifiant les commerces et industries de Sainte-Thècle.

Depuis 1989, le budget de la voirie a été en grande partie utilisé à l'amélioration des chemins en zone rurale ; donc, en 2008, la priorité sera les trottoirs et les rues du secteur urbain.

Alain Vallée, maire